

Saint Simon

ENVIRONNEMENT

RETROSPECTIVE 2004 à 2000

2004 :

* **ZAC des TIBAOUS** : Nous donnons un avis critique à la première phase de concertation. Il faut rester vigilant.

* **PADD** (plan d'aménagement et de développement durable) : Ce plan servira de base à l'élaboration du PLU (plan d'aménagement urbain ex POS). Là aussi nous donnons un avis argumenté.

* **PATRIMOINE** : Avec l'appui de nombreuses associations, nous obtenons que la mairie conserve l'ancienne Ecole Paul Bert et aménage une partie des locaux pour les associations.

* **VOIE DU CANAL DE ST MARTORY** : Le conseil général édite une feuille de route qui reprend les points essentiels que nous avons défendus. Toutefois le délai de réalisation est trop éloigné de l'objectif initial (2009 au lieu de 2006).

* **SABOULARD** : Cette entreprise a mis en place quelques aménagements pour réduire les nuisances . A suivre.

* **CIRCULATION** : Pétition pour sécuriser le chemin de Lestang par l'implantation de trottoirs et d'une piste cyclable. La mairie répond négativement malgré les 14 accidents recensés.

* **TRANSPORTS** : Nous faisons une enquête auprès de la population du quartier et demandons rendez-vous à TISSEO pour présenter nos propositions

2003 :

* Voie du canal de Saint Martory La concertation avance, nous obtenons l'approbation du conseil général sur quelques points majeurs (voie semi-enterrée. passerelle piste cyclable chemin de Guilhermy)

* Réalisation du square de la place de l'église.

Saint Simon

ENVIRONNEMENT

RETROSPECTIVE 2004 à 2000

- * La nouvelle école des Tibaous est ouverte.
- * Création du toit de la petite enfance : la crèche accueille 20 enfants, la halte garderie 5.
- * La piste de skate est réalisée.
- * Le club ado fonctionne et accueille une dizaine de jeunes.
- * La mairie décide de ses choix pour les réalisations futures : Peu de nos priorités ont été retenues. Nous sommes déçus.
- * **SABOULARD** : Nous agissons pour que cette entreprise respecte son cahier des charges en ce qui concerne l'environnement et le respect de la réglementation.

2002 :

- * Mise en place par la mairie des commissions consultatives de quartier auxquelles nous décidons de participer afin de promouvoir nos idées. La mairie a tenu deux réunions : la première pour la présentation de la méthode la seconde pour dresser un état des lieux.
- * Voie du canal de Saint Martory : Nous intégrons le collectif (4 associations riveraines) de la VCSM pour agir efficacement et obtenir des aménagements de qualité.

2001 :

- * Réalisation d'une " zone 30 " rue Réguelongue.
- * Demande de l'extension de la halte garderie.
- * Demande de création d'une crèche.
- * Demande de création d'un square place de l'église.

Saint Simon

ENVIRONNEMENT

RETROSPECTIVE 2004 à 2000

* Demande pour la création d'un centre d'accueil pour les adolescents et d'une piste de skate.

* Début de la phase de concertation pour la création de la voie du canal de Saint Martory.

* Edition de notre étude sur le quartier

Saint-Simon Votre quartier (2001)

* Participation au grand débat régional à la suite de l'explosion d'AZF.

2000 :

* Agrandissement du centre d'animation.

* Sondage de l'association pour les transports en commun zone Est.

* Aménagement Chemin Monlong + chemin Neuf avec trottoirs et pistes cyclables.

* Soutien aux associations de Parents. La municipalité décide la construction d'un groupe scolaire dans la zone Tibaous.

* Réalisation d'une piste cyclable chemin de Guilhermy pour rejoindre la Ramée.

* Nous donnons des avis argumentés pour 4 enquêtes publiques : PDU (Plan de déplacements urbain), Extension de Grande Paroisse, Augmentation de capacité et dépollution de l'usine d'incinération (SETMI), Implantation société Anodigrav.